



FNEC FP.FO

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de
la Formation Professionnelle Force Ouvrière
Section départementale d'Indre et Loire

COMMUNIQUE

Une délégation du bureau départemental de la FNEC FP FO 37 a été reçue par l'Inspecteur d'Académie ce jeudi 22 août. Nous lui avons rappelé ce que nous écrivions dans notre demande d'audience du 9 juillet :

Monsieur l'inspecteur d'académie

Le dimanche 7 juillet, la politique de Monsieur Macron a été pour la troisième fois en un mois désavouée dans les urnes. La « majorité présidentielle » n'existe plus et le gouvernement est démissionnaire. En ce qui nous concerne et fidèle à notre orientation qui part du combat pour la satisfaction des revendications des salariés, nous vous demandons de tenir compte de cette nouvelle situation et en conséquence d'annuler toutes les dispositions que vous avez prises pour la prochaine rentrée dans le cadre des contre-réformes macronistes, en particulier

- annuler la mise en place du « choc des savoirs »,
- annuler l'organisation des « évaluations d'école »,
- annuler les « inspections » des directeurs prévues en application de la loi Rilhac.

Nous vous demandons aussi de permettre que la prochaine rentrée scolaire se tienne dans de meilleures conditions que celles de l'an passé, ce qui signifie l'annulation des fermetures de classes et de postes revendiquée par les enseignants et les parents et des moyens supplémentaires pour l'Ecole Publique.

L'Inspecteur d'Académie nous a répondu qu'il n'avait reçu aucune consigne et aucun écrit depuis mi-juillet ! En conséquence, la rentrée scolaire se ferait à partir du cadrage du gouvernement « démissionnaire ».

La FNEC FP FO 37 considère qu'il s'agit d'un véritable coup de force contre l'Ecole Publique : devrions-nous encore supporter la politique macroniste de l'ex-premier ministre Attal et de l'ex-ministre de l'Education Nationale Belloubet, partie prenante d'un gouvernement illégitime ? Peut-on faire une rentrée (liste non exhaustive) :

- avec le maintien du « choc des savoirs », contre-réforme rejetée massivement l'an passé par les enseignants et les parents d'élèves ?
- avec les suppressions de postes du budget de l'Education Nationale 2024 adopté par 49-3 et qui ont comme conséquence un manque de moyens à tous les niveaux ?
- avec le refus d'intégrer tous les reçus aux concours d'enseignement qui sont sur les listes complémentaires alors que nous manquons cruellement de professeurs ?
- avec l'absence de statut de fonctionnaire pour les plus de 100 000 AESH (à 99% des femmes) qui travaillent dans les établissements scolaires et qui sont payées en dessous du seuil de pauvreté ?
- avec le maintien dans le 1^{er} degré des dispositifs issus de PPCR et des contre-réformes Macron-Blanquer : évaluation d'écoles, inspection des directeurs dans le cadre de la loi Rilhac, ... ?

La réponse est bien évidemment non et la FNEC FP FO appelle les collègues à mettre en discussion dès maintenant et lors des réunions de pré-rentrée le refus de faire la rentrée dans ces conditions et d'alerter les parents pour l'action commune.

Pour notre part et nous appuyant sur le communiqué commun des fédérations syndicales de l'Education Nationale du 12 juillet (dans lequel il est écrit : *Nos organisations FSU, UNSA, FNEC FP FO, CFDT, CGT et SUD appellent donc à ce que le futur gouvernement prenne des mesures d'urgence, dans l'été, qui donneront le signal d'une rupture claire avec les politiques menées depuis 2017*), nous allons proposer à la FSU 37 et à l'UNSA 37 de refuser de siéger lors du CSA départemental du 29 août et de demander ensemble une audience en particulier sur les dossiers de carte scolaire.

Dans cette situation de grande tension dont la responsabilité incombe au président Macron, **nous invitons dès aujourd'hui tous les personnels à rejoindre les syndicats FO : s'organiser pour résister et reconquérir !**

Saint-Avertin, le 22 août 2024